AGENDA

23 mai Fête des parents à 18 h 30
21 juin Fête de la musique à partir de 18 h 30
24 juin matin Matinée citoyenne
7 octobre Bourse aux livres
8 octobre Jour de la nuit
16 octobre Bourse aux livres
18 novembre Soirée harengs
1, 2, 3 décembre Téléthon, théâtre
2 décembre Bûche des Anciens.

Nous rappelons que les prochaines élections législatives se dérouleront les 11 et 18 juin et que le bureau de vote sera ouvert de **8 h à 18 h**.

INFORMATIONS UTILES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secretariat est ouvert:
Le lundi de 15h à 19h,
le vendredi de 10h30 à 12h

Répondeur téléphonique au **02 35 29 30 43**

Monsieur le Maire peut vous recevoir **sur RDV**

💻: mairie-gerville@laposte.net

SALLE POLYVALENTE
Contact : M^me^ Gognet 02 35 27 01 30

SOMMAIRE

page
Le mot du Maire……..……1
Au conseil municipal ……2, 3
Informations diverses ……...4, 5
Une journée exceptionnelle….. 6, 7
Animations du village…..……8-10
Engagement citoyen……...11

Directeur de la publication :
Thierry Masurier
Rédacteurs :
Nadège Auguet, Claire Coulombel, Isabelle Loisel, Christophe Lepla
Imprimerie : Mairie de Gerville

Mai 2017 *Numéro 50*
Bulletin municipal d'informations

GERVILLE INFOS

Le mot du maire

Votre importante participation au scrutin présidentiel montre l'importance que les Gervillais attachent avec raison au choix de notre Président de la République. Monsieur Macron est désormais le huitième président de la V^e^ république. Qu'il soit notre premier choix ou pas, que l'on soit satisfait ou pas, nous ne pouvons qu'espérer qu'il saura trouver des réponses efficaces et équitables aux défis qui se présentent devant lui. Son échec serait aussi le nôtre.

Pour la première fois, la loi sur le non cumul des mandats va s'appliquer aux députés-maires et les législatives qui approchent vont installer au parlement des députés qui n'auront plus le droit d'être également maire ou président d'intercommunalité.

Ces députés auront pour rôle d'écrire nos futures lois, d'appuyer la politique du gouvernement ou au contraire de lui demander des comptes, enfin ils seront les représentants du territoire qui les aura élus. En ce qui nous concerne, il s'agit de la neuvième circonscription qui s'étend du canton de Fécamp jusqu'à celui de Saint Romain. Cette représentation du territoire et de ses habitants est un aspect fondamental du rôle des députés. Ils doivent être les plus à même de nous représenter et de nous défendre aussi bien sur les bancs de l'Assemblée Nationale que sur le terrain. En tant que Maire, j'ai pu constater combien il était important que notre député soit à notre écoute et appuie nos demandes auprès des services de l'état.

J'espère vous revoir aussi nombreux lors des prochains scrutins.

Thierry Masurier

Encore du nouveau: Matinée citoyenne le 24 juin! **Voir p. 11**

Au conseil municipal

Dénominations de rues

Suite à la vente de deux parcelles constructibles rue du chant des oiseaux, il a été créé un chemin entre les deux terrains qui portera le nom de « chemin Camille ALBERT ».

Afin de pouvoir donner des adresses aux futurs habitations du terrain de madame Fréger, la route départementale sera dénommée « route des Loges » et le chemin longeant la propriété « impasse du Parlement ».

Achat d'un nouveau véhicule

Compte tenu de la vétusté du véhicule communal, les membres du conseil décident l'acquisition d'un véhicule utilitaire neuf de type essence pour un montant maximum de 11 000 € HT.

Subventions

Comme chaque année le conseil municipal accorde des subventions aux associations pour l'année 2017:
- Comité des fêtes 800 €
- Club Fleurs d'automne 900 €
- Vitagym 250 €
- Souvenir Français 20 €

PADD du PLUi

Le Conseil Municipal de Gerville prend acte de la présentation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral en cours d'élaboration. L'intégralité de ce document est consultable sur le site de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral mais aussi sur le site officiel de la commune de Gerville.

Engagement citoyen

Des jeunes au bureau de vote

Cette année, vous le savez, nous devons organiser quatre journées électorales et donc trouver des volontaires pour tenir le bureau de vote. Evidemment les conseillers municipaux sont mobilisés mais il est tout de même nécessaire de faire appel à des bénévoles. Comme à chaque élection, nous avons fait appel aux jeunes qui venaient de recevoir leur carte d'électeur et allaient voter pour la première fois. La plupart ont répondu positivement à notre appel. En consacrant une partie de leur dimanche à nous aider à tenir le bureau de vote, ces jeunes majeurs ont pu découvrir « de l'intérieur » le processus de vote et accomplir un acte citoyen. Nous les remercions tout particulièrement mais n'oublions pas non plus dans nos remerciements les autres Gervillais qui ont, eux aussi, accepté de nous prêter main forte.

Journée Citoyenne

Si vous avez envie de participer à la vie du village en donnant un peu de votre temps, nous vous attendons pour **une matinée citoyenne le samedi 24 juin à 9h00 sur la pelouse du Clos Normand**. Au programme il y a aura du désherbage , du nettoyage des espaces publiques, de la peinture pour l'abribus et la pose d'un banc par les jeunes utilisateurs puis un atelier construction d'un hôtel à insectes par les enfants.

N'hésitez pas à apporter vos propres outils (binettes, gants, gilets jaunes…)

La matinée se terminera par un verre de l'amitié et, si le temps le permet, par un pique-nique où chacun pourra apporter et partager son repas.

Animations du village

Vu le succès de l'an passé et pour la deuxième édition, nous organisons la fête de la musique le **MERCREDI 21 JUIN 2017 à partir de 18h30.**

Cette année nous aurons le plaisir d'accueillir le groupe « Flying Ducks Folk Band » et aussi les enfants des classes de Gerville. Comme l'année dernière si vous le désirez, vous pourrez venir sur scène jouer d'un instrument et/ou chanter. Pour cela contacter Claire au 06 10 11 83 68. Bien sûr, vous trouverez restauration et buvette sur place. Des flyers vous seront distribués bientôt !!

Venez nombreux, c'est vraiment sympa !!!!

Club Fleurs d'automne

Les activités du club continuent à aller bon train. Notre voyage à Amiens le 6 décembre pour assister au marché de Noël s'est très bien passé. Nous continuons à apprécier le restaurant du casino de Fécamp où nous sommes allés en décembre et en mars. Une autre sortie est prévue sur Fécamp le 14 juin avec la visite du musée de la Bénédictine et du musée du chocolat. D'autres sorties sont aussi projetées: aller à pied à la ferme aux escargots et en co-voiturage à Goderville et dans ses environs pour l'écomusée du cidre et la vitrine du lin. Tous renseignements seront obtenus auprès de Mme Annette Gimay au 02 35 29 79 55 ou au 06 71 55 78 93

Au conseil municipal

L'AD'AP, agenda d'accessibilité programmée

Depuis le 1er janvier 2015, tous les établissements recevant du public doivent être totalement accessibles aux personnes atteintes d'un handicap . L'AD'AP correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai de 3 ans, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité en contrepartie de la levée des risques de sanction.Pour assurer les mises en conformité, la commune de Gerville va y consacrer un budget annuel d'environ 25000 euros durant les trois prochaines années.

Voici la programmation des travaux des établissements recevant du public :

- 2017 : église, cimetière, terrain multisports
- 2018: mairie, bibliothèque
- 2019: école, salle polyvalente, aménagement de l'arrêt de car

Espace containers

De trop nombreuses personnes considèrent le point déchet de la salle polyvalente comme une annexe de la déchetterie. Nous y retrouvons régulièrement du mobilier, des encombrants, du métal, des restes de chantier… ce qui oblige Thierry, notre agent technique, à faire de fréquents voyages jusqu'à la déchetterie et lui fait perdre beaucoup de temps.

D'autres déposent des sacs d'ordures même si les containers sont pleins (notamment pendant les périodes de fêtes). Ces incivilités sont d'autant plus difficiles à accepter que chacun dispose de containers personnels mis à disposition gratuitement par l'agglomération et que la déchetterie est toute proche et propose des horaires d'ouverture élargis. Nous avons donc décidé de ne laisser à disposition des usagers que les colonnes d'apport volontaire de verre, papier et tissus. Tout autre dépôt de déchet sera désormais interdit.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Informations diverses

Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire . Il s'agit d'un formulaire CERFA n° 15646*01 établi et signé par un parent (ou responsable légal) . Ce formulaire est disponible en mairie ou téléchargeable gratuitement sur le site: droit-finances.net.
De plus l'enfant devra se munir d'une pièce d'identité valide ou d'un passeport accompagné d'un visa si le pays de destination l'exige mais aussi de la photocopie de la carte d'identité ou du passeport du parent signataire.

Pour contacter un médecin de garde: Le 116 117

Votre nouveau numéro national gratuit en Normandie pour joindre un médecin de garde après 20 heures, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés, est désormais le 116 117. Il doit permettre un conseil médical, une orientation vers un médecin généraliste ou une maison médicale de garde près de chez vous .
En cas d'urgence vitale ou de doute sur la gravité de la situation, le 15 reste le numéro à composer.

Séjours pour les jeunes été 2017

Pour les enfants âgés de 9 à 13 ans, la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral organise deux camps de vacances sportifs à la mer (île de Batz dans le Finistère) et à la montagne (Talloires en Haute-Savoie) en centres de loisirs agréés.

Fécamp Caux Littoral Agglo

Tous les renseignements sont sur le site agglo-fecampcauxlittoral.fr

Animations du village

Atelier Couture

Le club couture, qui existe déjà depuis 15 ans, est animé par Joëlle GOGNET. Toutes les techniques y sont abordées. Les adhérents peuvent créer, selon leurs envies, différentes confections en broderie, en patchwork, en tricot, en crochet… Ils participent aussi au Téléthon en réalisant les costumes de l'atelier théâtre.
Le club vous accueille, que vous soyez débutant ou confirmé, pour faire de la couture (vêtements, rideaux…). L'atelier est équipé de machines à coudre et de tout le nécessaire de couture.
Si vous êtes intéressés par cet atelier, si vous avez envie de passer un agréable moment de partage, n'hésitez pas à nous rejoindre le mardi de 19h à 21h dans la salle au-dessus de la bibliothèque municipale de Gerville.
Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre Joëlle GOGNET au 02 35 27 01 30.

Bibliothèque

La bibliothèque tient toujours à votre disposition les revues suivantes: Wapiti et Wakou pour les petits, « Géo-ados » pour les plus grands, « Mon jardin et ma maison », « ça m'intéresse » et « Géo » pour les adultes. Elle vient par ailleurs de s'abonner à deux nouvelles publications « Modes et travaux » et « Auto Moto ». Par ailleurs, nous tenons à signaler que la médiathèque départementale a développé son service de réservations d'ouvrages, elle peut désormais faire des livraisons ponctuelles de livres en dehors des renouvellements trimestriels. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies de lectures!

Animations du village

Comité des fêtes

L'association **CABARESCALE** fête ses 10 ans. Le 1er avril, les bénévoles de Cabarescale ont monté le chapiteau devant la salle du Clos Normand. C'est dans la bonne humeur que s'est déroulée cette soirée. Au programme, un repas festif, un loto musical et un cabaquiz!

En novembre, la **soirée harengs** a été un véritable succès, quatre-vingts personnes étaient réunies à la salle du Clos Normand dans une ambiance conviviale et gourmande.

En décembre, a eu lieu la **soirée théâtre** organisée au profit du **Téléthon**. Le comité des fêtes a participé en proposant une buvette avec vente de sandwichs et de gâteaux.
Le 21 décembre, pour la **soirée-jeunes**, une vingtaine de jeunes Gervillais se sont réunis autour de pizzas et ils ont joué à la Wii!
En mars, la **soirée de la saint-Patrick** a réuni une soixantaine de personnes dans une ambiance sympathique.
En avril, s'est déroulée la traditionnelle **chasse aux œufs de Pâques**. Les enfants ont cherché les lapins au chocolat cachés autour de la salle des fêtes. Un verre de l'amitié a ensuite été proposé aux parents et aux enfants.
Le 1er mai, le comité des fêtes a organisé son traditionnel **rallye touristique**. Huit équipages ont participé à différentes épreuves entre Gerville, Maniquerville, Fécamp, Criquebeuf et Yport. Les heureux gagnants sont Véronique, Thierry et Nathan Masurier. Pour clore cette journée, toutes les équipes se sont retrouvées autour d'une tartiflette à la salle du clos Normand.
N'hésitez pas à participer aux nombreuses manifestations organisées par le comité des fêtes. C'est avec plaisir que nous vous y accueillerons.

Informations diverses

Recensement

La campagne de recensement s'est passée du 19 janvier au 18 février 2017. Nous vous remercions pour votre participation et pour le bon accueil que vous avez réservé à notre agent recenseur Catherine Christophe.

Les résultats ont été transmis à l'INSEE par Estelle Guénot, notre secrétaire de Mairie. Nous pouvons compter à Gerville un total de 179 logements d'habitation et 424 habitants soit une augmentation d'environ 30 habitants depuis le dernier recensement.

Papiers d'identité

Désormais, les cartes d'identité et les passeports sont à demander à la mairie de Fécamp.

L'établissement de ces documents se fait uniquement sur rendez-vous en vous adressant au guichet de l'état civil ou par téléphone au 02 35 10 60 40 du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00.

Nuisances sonores

Les beaux jours étant de retour, nous vous rappelons ici les horaires d'autorisation des tontes et des travaux bruyants:

Jours ouvrables: 8h30 à 12h00 – 14h30 à 20h00
Samedi: 9h00 à 12h00 – 15h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés: 10h00 à 12h00

Une journée exceptionnelle

La tempête du 12 janvier

Le jeudi 12 janvier 2017, nous sommes alertés par la préfecture que le Département vient d'être placé en vigilance orange. Nous envoyons comme d'habitude en pareil cas un message aux abonnés de notre système d'alerte par SMS : *« Le département est placé en vigilance orange, neige, verglas et vents violents à partir de 16h00 et jusqu'à demain 10h00 ».*

Jusqu'à là, rien de très inquiétant. Il faut être prudent, rentrer ce qui peut s'envoler, éviter de se déplacer mais ce n'est pas la première fois et les incidents restent isolés en général.

En revanche, peu après 17h, nous recevons l'information que le département est placé en vigilance rouge. Les conditions météo semblent s'être dégradées très rapidement puisque le début de l'évènement est estimé pour 19h. Nous prenons les choses très au sérieux et envoyons un nouveau message d'alerte *:« ATTENTION, le département vient d'être placé en vigilance ROUGE vents violents dès 19h00 et pour environ 4 à 5h, ne sortez que si nécessaire. »*

La suite de la soirée, vous la connaissez : plusieurs arbres vont se coucher sous la puissance du vent, des branches vont s'abattre sur les lignes électriques. Presque tout le village est privé d'électricité. Les vents sont si violents que nous renonçons à mettre en place la signalisation pour prévenir les automobilistes, les panneaux risquent de s'envoler et de devenir eux-mêmes dangereux…

Les pompiers sont débordés et nous ne réussirons à les joindre que tard dans la nuit. Ils se déplacent mais ne peuvent dégager complètement la branche tombée sur des câbles électriques sans l'assistance des techniciens d'Enedis (Ex-ERDF) qui eux aussi sont très occupés.

Le lendemain matin, dès 6 heures, nous sommes sur le terrain pour dégager les routes communales et permettre aux riverains de circuler. Pour la départementale, nous ne pouvons intervenir tant que les électriciens n'ont pas sécurisé les lieux. Des câbles encore alimentés sont tombés au sol. La rue est donc barrée mais quelques inconscients poussent les barrières et roulent sur les câbles… Il faut réinstaller plusieurs fois les barrages.

Dimanche, les camions bleus d'Enedis apparaissent enfin. Le courant et la circulation vont être rétablis rapidement. Certains habitants devront encore attendre quelques jours mais la situation revient doucement à la normale.

Finalement, il n'y aura eu que quelques dégâts matériels et encore une fois nous avons pu mesurer à quel point nous pouvons compter sur les Gervillais pour se mobiliser quand la situation l'exige : aide au déblaiement, petits cafés offerts gentiment pour nous réchauffer, messages d'encouragement, patience face à la situation. Des réactions qui font chaud au cœur quand on est sur le terrain pour tenter de rétablir une situation normale. Merci à tous.